



« Développer les structures d'animation de la vie sociale aux Antilles-Guyane par la formation diplômante des cadres »

Un parcours innovant et individualisé

La Fédération des Centres Sociaux de France, l'association, la Boite Sans Projet et les CEMEA ont décidé de s'associer pour mettre en place **deux formations diplômantes** (DEJEPS et DESJEPS) en direction des acteurs.trices de la Guyane, de la Guadeloupe et de la Martinique afin d'accompagner sur ces territoires, le développement des structures d'animation de la vie sociale : centres sociaux, espaces de vie sociale.

Ces formations correspondent aux exigences de diplômes souhaités par la CNAF pour exercer comme directeur-trice ou coordinateur-riche et s'intègrent dans la volonté de former des professionnels au service de projets territoriaux dans lesquels la place des habitant.e.s est centrale pour construire avec eux des réponses adaptées à chaque contexte local.

La Fédération des Centres Sociaux de France et la Boite Sans Projet ont comme spécificité le développement et l'accompagnement des initiatives des habitants-e.s, des bénévoles et des salarié.e.s dans une perspective d'éducation populaire et de transformation sociale.

Les CEMEA mettent en place des formations professionnelles aux métiers de l'animation depuis plus de 30 ans pour développer une prise en charge de qualité des usagers sur leurs temps libérés

Ce partenariat entre ces 3 acteurs s'entend sur un travail conjoint de construction de modules et modalités pédagogiques centrés sur le développement du pouvoir d'agir des habitant.e.s. Il s'inscrit dans une action de développement de l'animation sociale sur ces trois territoires, coproduite entre les CAF de Guadeloupe, Guyane et Martinique et la Fédération des Centres Sociaux et Socioculturels de France.

Présentation des formations DEJEPS et DESJEPS

Le DEJEPS et le DESJEPS sont des formations professionnelles qualifiantes délivrées par l'Etat. Elle atteste de compétences professionnelles et permettent d'exercer au sein de structures associatives ou de collectivités agréées (Espace de vie sociale ou Centre social) les fonctions de responsable de projet ou de direction.

Le DEJEPS et le DESJEPS sont délivrés par la DRAJES (Service de l'Etat), après validation de chacune des 4 Unités Capitalisables (UC) par le jury régional, après examen des résultats des épreuves certificatives.

Les formations aborderont l'approche spécifique des centres sociaux : le travail avec la population, l'action collective à visé émancipatrice, le développement du pouvoir d'agir des habitants mais aussi la question du DSL, de l'approche territoriale, la compréhension de l'agrément, du projet social, de l'histoire des centres sociaux.

DEJEPS Spécialité « Animation socio-éducative ou culturelle » Mention « Développement de projets, territoires et réseaux »

Le diplôme d'Etat de la Jeunesse de l'Education et du Sport est un diplôme de Niveau 5 (Bac+2).

Il permet à son titulaire de concevoir, coordonner et mettre en œuvre des projets et actions à finalité éducative.

Il atteste de la possession des compétences professionnelles indispensables à l'exercice du métier de responsable de secteur ou coordinateur de projet.

Prérequis à l'entrée en formation :

- être titulaire d'un diplôme de niveau IV du champ de l'animation enregistré au RNCP ;
- être titulaire d'un diplôme de niveau V (ex III) inscrit au RNCP ;
- soit attester d'un niveau de formation correspondant à un niveau IV et pouvoir se prévaloir d'une expérience d'animation de six mois ;
- soit justifier de vingt-quatre mois d'activités professionnelles ou bénévoles

Objectifs de la formation

- piloter la mise en œuvre de projets d'animation dans le cadre des valeurs de l'éducation populaire ;
- soutenir le travail de l'équipe ;
- organiser le travail partenarial ;
- mettre en œuvre des démarches participatives d'éducation populaire ;
- accompagner l'implication des bénévoles ;
- organiser la mobilisation des moyens ;
- conduire des interventions de formation au sein de son équipe.

Organisation de la formation

La formation se déroule en alternance avec en moyenne une semaine par mois en centre de formation.

Les contenus de formation sont répartis en 4 UC :

- UC1 : Être capable de concevoir un projet d'action
- UC2 : Être capable de coordonner la mise en œuvre d'un projet d'action
- UC3 : Être capable de conduire des démarches pédagogiques dans une perspective socio-éducative
- UC4 : Être capable d'animer en sécurité dans le champ d'activité

Fiche descriptive succincte

- Concevoir un projet d'animation dans le cadre des objectifs de l'organisation ;
- Coordonner la mise en œuvre d'un projet d'animation ;
- Conduire des démarches pédagogiques ;
- Conduire des actions de formation

DESJEPS Spécialité « Animation socio-éducative ou culturelle »

Mention « Direction de structure et de projet »

Le diplôme d'Etat Supérieur de la Jeunesse de l'Education et du Sport est un diplôme de Niveau 6 (Bac+3)
Il permet à son titulaire d'exercer une activité professionnelle d'expertise technique et de direction à finalité éducative dans les domaines socio-éducatifs ou culturels.

Il atteste de la possession des compétences professionnelles indispensables à l'exercice du métier de directeur de projet, directeur de structure.

Prérequis à l'entrée en formation :

- être titulaire du DEFA ou de diplômes reconnus équivalents ;
- être titulaire du DEJEPS Spécialité « animation socio-éducative ou culturelle » ;
- être titulaire d'un diplôme de niveau V (ex III) dans le champ de l'animation enregistré au RNCP ;
- soit être titulaire d'un diplôme de niveau VI (ex II) enregistré au RNCP ;
- soit justifier de trente-six mois d'activités professionnelles ou bénévoles, correspondant à 2400 heures minimum.

Objectifs de la formation

- préparer la prise de décision stratégique ;
- piloter le projet de développement d'une organisation ;
- diriger une organisation ;
- réaliser le bilan d'activité d'une organisation ;
- organiser des actions de formation de formateurs dans le cadre des réseaux professionnels de l'organisation.

Organisation de la formation

La formation se déroule en alternance avec en moyenne une semaine par mois en centre de formation.
Les contenus de formation sont répartis en 4 UC :

- UC1 : Être capable de construire la stratégie d'une organisation du secteur
- UC2 : Être capable de gérer les ressources humaines et financières de l'organisation du secteur
- UC3 : Être capable de diriger un projet de développement
- UC4 : Être capable d'organiser la sécurité dans le champ d'activité

Fiche descriptive succincte

- Préparer la prise de décision stratégique :
- Piloter le projet de développement d'une organisation :
- Diriger une organisation :
- Réaliser le bilan d'activité d'une organisation :
- Organiser des actions de formation de formateurs dans le cadre des réseaux professionnels de l'organisation :

La fiche RNCP détaillée est consultable sur <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/4910>

Réunions d'information collective:

Mercredi 24 mars : 14h Antilles, 15h Guyane, 19h Hexagone

Mardi 13 avril : 14h Antilles, 15h Guyane, 20h Hexagone

Jeudi 22 avril : 14h Antilles, 15h Guyane, 20h Hexagone

<https://visio2.zourit.net/5862d9a65e144e90bc8d288ebf01550c>

Renseignements et contacts :

Fédération des Centres sociaux

Guadeloupe :

DUMORTIER Christian

+330768158125

cdumortier.guadeloupe@centres-sociaux.fr

Guyane

CHARLET Grégory

+594694962362

gcharlet.guyane@centres-sociaux.fr

Martinique

MORELLI Corinne

+330660121534

corinne.morelli@centres-sociaux.fr

Boite Sans projet

LADENT Romain

+33621232038

rom.ladent@gmail.com

CEMEA

Frédéric CONTAULT

[frederic.contault@cemea-](mailto:frederic.contault@cemea-martinique.org)

[martinique.org](http://cemea-martinique.org)

+596596603494

Formations proposées :

Spécialité Animation socio-éducative ou culturelle

DEJEPS « Développement de projets, territoires et réseaux », 700 heures en centre et 900h en alternance.

DESJEPS « Direction de structure et de projet », 650 heures en centre et 800h en alternance.

Organisation des formations :

Les formations se dérouleront en partie en présentiel sur chaque territoire.

Des semaines de formation pourront se dérouler sur un autre département et nécessiter des déplacements.

Certaines semaines de formation se dérouleront en distanciel.

La formation est ouverte également à l'apprentissage.

Date d'ouverture :

4 octobre 2021

Financement :

Devis sur demande

Des demandes de financements sont en cours auprès des partenaires du projet.

Un dispositif individualisé de formation DEJEPS - DESJEPS

En lien à votre structure gestionnaire, vous souhaitez entrer en formation.

Vous téléchargez le dossier de candidature et la liste des pièces à fournir.



⚠ Pièces différentes entre le DEJEPS et le DESJEPS

Vous remplissez et renvoyer à accueil@cemea-martinique.org avant le 27/04/21

Phase de positionnement - Mai 2021

1 – Un positionnement écrit – Mai 2021

Production d'un écrit à partir de documents et d'un questionnaire d'actualité permettant de vérifier la capacité du candidat à produire un écrit professionnel, à rédiger selon les normes en vigueur et à utiliser l'outil informatique.

2- Un positionnement oral en visioconférence

A partir de la composition écrite et de son document de présentation, le candidat, expose son parcours, son projet professionnel et ses motivations à suivre la formation pour permettre à l'équipe de formation de lui proposer un parcours individualisé.

3- Une proposition individualisée de formation

Suivre toute la formation DEJEPS ou DESJEPS

Suivre une partie des UC du DEJEPS ou DESJEPS

Faire une VAE sur le DEJEPS ou DESJEPS avec un accompagnement

Suivre des modules spécifiques de formation

Suivre des formations hors dispositif pour l'intégrer sur les prochaines promotions.